



Suivi des impacts socio-économiques de la COVID-19 sur les ménages nationaux à Djibouti

**Résultats de la quatrième vague d'enquête
(Collectée du 11 Mars 2020 au 25 Avril 2021)**

Octobre 2021

Résumé Exécutif

La quatrième vague de collecte de données sur le suivi des impacts socio-économiques de la pandémie COVID-19 à Djibouti s'est déroulée entre le 11 mars et le 25 avril 2021, et a été conduite par téléphone par l'Institut de La Statistique De Djibouti (INSTAD). L'échantillon de la quatrième vague est composé de 1 561 répondants, dont 1 122 ménages du panel interrogés lors de la troisième vague, et 439 ménages de remplacement. Sept thèmes sont abordés au cours de cette vague pour comprendre la tendance des impacts de la crise COVID-19 : les activités économiques, les moyens de subsistance, les filets de sécurité, l'accès aux biens de base, l'accès aux services, l'insécurité alimentaire et le genre.

Les soutiens de famille djiboutiens continuent de retourner au travail, montrant une tendance constante de l'emploi par rapport aux précédentes vagues d'enquêtes. En effet, 85 % des ménages ont déclaré que leur soutien de famille travaillait la semaine précédant l'enquête, contre 58 %, 77 % et 83 % lors des première, deuxième et troisième vagues de collecte de données. Notamment, 83 % des soutiens de famille qui travaillaient avant l'enquête ont déclaré travailler comme d'habitude, contre 77 % lors de la troisième vague. En termes de sources de revenus, on observe une augmentation du travail salarié et de l'entreprise familiale comme source de revenus, ainsi qu'une baisse de l'aide du gouvernement, le programme d'aide sociale COVID-19 ayant pris fin en mars 2021.

Si Djibouti montre des signes clairs de reprise, certains groupes de la population peuvent être à la traîne. Par exemple, les travailleurs informels montrent des signes de précarité, car ils ont une plus grande propension à travailler moins que d'habitude, et parmi eux, une plus grande proportion ne reçoit aucun salaire. De même, parmi les femmes soutiens de famille qui déclarent travailler moins que d'habitude ou ne pas travailler du tout (6 % et 7 % respectivement), 66 % déclarent ne recevoir aucun salaire. En fait, par rapport au secteur privé, les employés du secteur public ont une plus grande propension à déclarer travailler comme d'habitude et à recevoir un salaire complet. En effet, 56 % des ménages dont le soutien de famille travaille dans le secteur public ont déclaré avoir suffisamment de ressources pour les 30 prochains jours, contre 32 % parmi ceux dont le soutien de famille travaille dans le secteur privé. Les ménages pauvres, tels qu'identifiés dans le registre social, sont également plus susceptibles de déclarer ne pas avoir assez de ressources, par rapport aux ménages non pauvres (41 % et 30 % respectivement).

Signe positif, la quasi-totalité des ménages déclare avoir accès aux biens de base, y compris la nourriture et les médicaments de base, et avoir accès aux soins de santé en cas de besoin. Par rapport à la troisième vague, un plus grand nombre de ménages semblent avoir un score de consommation alimentaire adéquate, ce qui reflète une fréquence de consommation alimentaire adéquate et une diversité diététique. En outre, environ 98 % des garçons et des filles sont scolarisés. Cependant, des différences sont observées parmi les enfants qui ont besoin d'activités de rattrapage scolaire. Alors que respectivement 34 % et 29 % des filles et des garçons sont déclarés avoir besoin d'activités scolaires de rattrapage, seules 70% des filles y participent si besoin, contre 92% des garçons.

Dans la quatrième vague de cette enquête, un nouveau module a été ajouté sur le genre, la prise de décision au sein du ménage et l'utilisation du temps. Lorsque les décisions du ménage sont prises par un seul membre du ménage, les femmes ont tendance à participer davantage que les hommes aux décisions liées aux achats quotidiens et aux soins de santé des membres du ménage. Lorsque plus d'un membre du ménage est impliqué dans la prise de décision, les femmes participent aux décisions conjointement avec les hommes dans la plupart des cas, mais il est souvent moins probable que seules les femmes prennent la décision. En ce qui concerne l'utilisation du temps, les femmes sont plus susceptibles de consacrer du temps aux courses, au travail domestique, aux études des enfants, aux soins de santé et aux loisirs, qu'aux activités génératrices de revenus. Un an après le début du COVID-19 à Djibouti, la plupart des personnes interrogées déclarent que le COVID-19 n'a pas changé leur vie. C'est particulièrement le cas lorsque c'est l'un des membres qui consacre le plus de temps à l'activité. En ce qui concerne la sécurité publique, les hommes déclarent être plus susceptibles d'être victimes de crimes et de ne pas se sentir en sécurité dans les espaces publics que les femmes, mais ces dernières déclarent être plus susceptibles d'être victimes de conflits domestiques.

Djibouti ayant connu une augmentation des cas de COVID-19 en mars 2021, cette enquête a également permis de connaître l'attitude des répondants vis-à-vis des vaccins. La plupart des répondants ont déclaré qu'ils accepteraient un vaccin COVID-19 approuvé et gratuit. Les principales raisons de refuser un vaccin COVID-19 sont les craintes d'effets indésirables (pour 31 % des répondants) et le fait que les répondants n'ont pas confiance dans les vaccins en général

(23 %). Environ 10 % des personnes interrogées n'accepteraient pas de se faire vacciner contre la COVID-19 mais seraient plus enclines à le faire si quelqu'un, tel que la famille, les amis ou les chefs religieux, le recommandait. Les répondants issus de ménages pauvres font état d'une plus faible propension à accepter le vaccin, mais d'une plus forte probabilité de changer d'avis si quelqu'un le recommande.

INTRODUCTION



Plus d'un an après le début de la pandémie de COVID-19, Djibouti a fait face à une nouvelle vague de COVID-19 entre mars et mai 2021, avec le plus grand nombre de cas jamais enregistrés dans le pays durant la semaine du 29 mars (1 260 cas confirmés, selon l'OMS). Au 13 juillet 2021, 11 621 cas confirmés et 155 décès de COVID-19 ont été enregistrés à Djibouti (OMS). Par ailleurs, la campagne de vaccination a débuté avec 26 796 doses de vaccin administrées au 23 juin 2021 (OMS). Depuis la fin de la première vague et la levée de la plupart des mesures restrictives à la fin du mois de mai 2020, le pays n'a pas initié d'autres mesures de confinement. Cependant, les effets négatifs potentiels de la pandémie pourraient encore toucher les ménages djiboutiens. En effet, les deux premières vagues de cette enquête ont révélé des effets négatifs sur le bien-être des ménages, en particulier en termes d'emploi des soutiens de famille et d'accès aux biens et services. Alors qu'une reprise économique a été observée depuis la première vague, la troisième vague a mis en évidence la situation précaire de certains ménages qui ont pu être laissés pour compte.

La quatrième vague de cette enquête COVID-19 visait à suivre les ménages qui avaient été précédemment interrogés lors des trois premières vagues, ainsi qu'un échantillon de remplacement. Sept thèmes sont abordés lors de cette vague pour comprendre la tendance des impacts de la crise COVID-19 : les activités économiques, les moyens de subsistance, les filets de sécurité, l'accès aux biens de base, l'accès aux services, l'insécurité alimentaire et le genre.

L'ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE



La quatrième vague de collecte de données sur le suivi des impacts socio-économiques de la pandémie COVID-19 a eu lieu entre le 11 mars et le 25 avril 2021, et a été réalisée par téléphone par l'Institut National de la Statistique de Djibouti (INSTAD). Cette vague visait à suivre les ménages de l'échantillon national qui avaient été interrogés lors des trois premiers cycles de collecte de données, ainsi qu'un sous-échantillon de remplacement. Les informations sur les ménages et les soutiens de famille sont fournies par un répondant adulte, choisis au hasard parmi les chefs de ménage et conjoints, et répartis de manière égale entre les hommes et les femmes à travers les ménages, ce qui permet une décomposition par sexe des données personnelles pertinentes des répondants. L'objectif de cette étude est d'identifier les tendances dans les activités économiques et les moyens de subsistance, l'accès aux biens et services de base, l'insécurité alimentaire et les filets de sécurité. Nouvellement dans cette vague, un module sur les questions de genre telles que la prise de décision au sein du ménage et l'utilisation du temps, a été ajouté. Comme pour les trois vagues précédentes, l'échantillon de ménages nationaux est tiré du registre social du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité (voir l'Encadré 1 pour des informations sur la stratégie d'échantillonnage et les poids d'échantillonnage). Les résultats sont représentatifs de la population urbaine du pays (à l'exception du quintile supérieur de richesse) et peuvent être ventilés par lieu et par statut de pauvreté.

L'échantillon de la quatrième vague comprend 1 561 répondants, dont 1 122 sont des ménages du panel interrogés lors de la troisième vague¹, et 439 des ménages de remplacement (voir l'encadré 2 pour l'analyse de l'attrition et la composition de l'échantillon par statut du panel). Le taux de réponse de l'ensemble de l'échantillon est de 71,8 % (Tableau 2.1), avec des variations selon le lieu et le statut de remplacement.

¹ Lors des précédentes vagues de collecte de données, les ménages qui n'avaient pas répondu à une vague précédente n'ont pas été considérés dans les échantillons suivants. Lors de la quatrième vague, les ménages qui n'étaient pas joignables lors de la troisième vague mais qui faisaient partie des deux premières vagues ont été considérés comme faisant partie de la base de sondage et sont comptabilisés dans la catégorie "remplacement" du sous-échantillon du Tableau 2.1 afin de permettre la comparaison du sous-échantillon du panel avec les autres vagues.

Tableau 2.1: Taux de réponse à l'enquête

	Nombre d'interviews réussies	Taux de réponse (%)
Échantillon entier	1 561	71,8
Par statut de remplacement		
Panel (vague 3 à 4)	1 122	81,1
Remplacement	439	55,6
By Location		
Balbala	539	75,1
Reste de Djibouti-ville	527	71,6
Autres zones urbaines	495	68,8

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Environ 59 % des répondants sont des femmes, 60 % sont chefs de famille et 47,5 % sont âgés de 35 à 49 ans (Tableau 2.2). Environ 81 % des ménages ont un soutien de famille qui est un membre du ménage et pour 41 % d'entre eux, le répondant est le soutien de famille. Pour ceux qui sont membres du ménage, les soutiens de famille ont tendance à être principalement des hommes et des chefs de ménage (57 %), et la majorité d'entre eux ont entre 35 et 49 ans. Voir encadré 1 pour plus de détails sur la pondération.

Tableau 2.2 : Caractéristiques des répondants et soutiens économiques (%)

	Répondant	Soutien économique
Genre		
Homme	40,6	57,4
Femme	59,4	24,3
Non membre du ménage	-	18,5
Groupe d'âge		
18-34	17,9	15,8
35-49	47,5	41,7
50-64	26,1	19,6
65+	8,5	4,4
Non membre du ménage	-	18,5
Statut dans le ménage		
Chef de ménage	60,5	56,9
Conjoint	38,7	11,6
Autre	0,8	13,2
Non membre du ménage	-	18,5
Observations	1 561	1 561

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

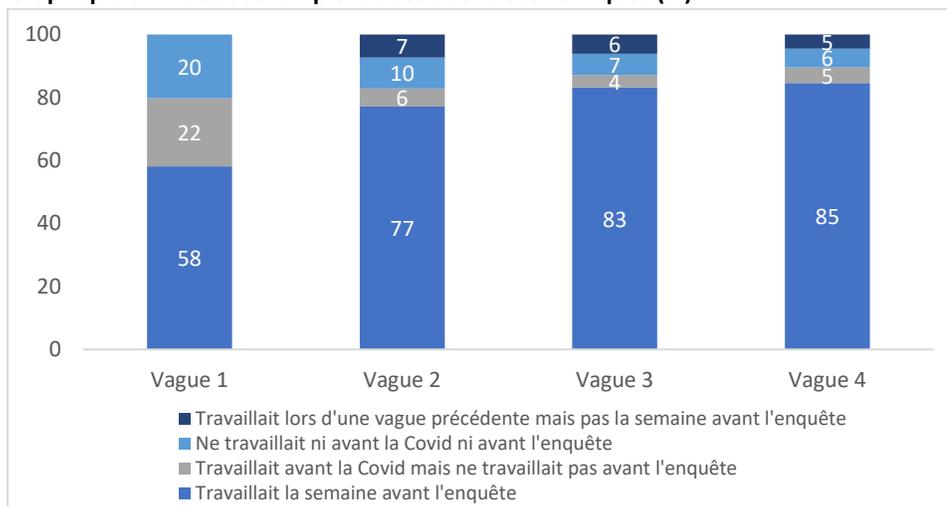
Plus d'un an après le début de la pandémie COVID-19, une grande majorité des ménages (85 %) ont reporté que leur soutien de famille² travaillait la semaine précédant la 4^{ème} vague de l'enquête (Graphique 3.1). Par rapport aux vagues précédentes, cette proportion a continué d'augmenter, bien qu'à un rythme plus lent au fil du temps, ce qui montre une reprise régulière de l'emploi à Djibouti. La proportion de soutiens de famille ayant cessé de travailler depuis la COVID a diminué de 22 % lors de la vague 1, en juin 2020, à 5 % lors de la vague 4. Par ailleurs, il existe un petit pourcentage de ménages dont le soutien de famille présente des changements dynamiques dans son statut professionnel au fil des vagues, en travaillant dans certaines vagues mais pas dans d'autres. Par exemple, lors de la quatrième vague, 5 % des ménages avaient un soutien de famille qui ne

² Pour 44 % des ménages, le revenu du soutien de famille représente la totalité du revenu du ménage. En outre, les ménages dont le soutien de famille est une femme sont moins susceptibles de dépendre totalement de son revenu que les ménages dont le soutien de famille est un homme (37 % contre 46 %).



travaillait plus la semaine précédant l'enquête, alors qu'ils avaient déclaré que leur soutien de famille travaillait lors d'une vague précédente.

Graphique 3.1 : Statut d'emploi des soutiens économiques (%)

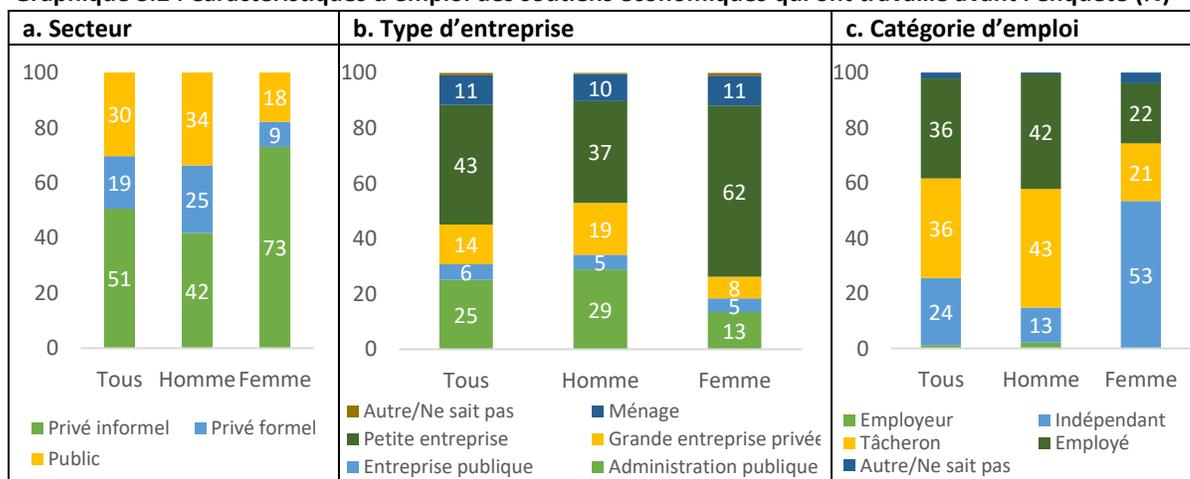


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

Notes : Les statistiques sont basées sur des proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. Les soutiens de famille sont divisés en trois catégories : 1) ceux qui travaillaient la semaine précédant l'enquête, 2) ceux qui travaillaient avant la COVID-19 mais ne travaillaient pas la semaine précédant l'enquête, 3) ceux qui ne travaillaient ni avant la COVID-19 ni la semaine précédant l'enquête et 4) ceux qui ont travaillé lors de précédentes vagues mais pas la semaine avant l'enquête de la 4^{ème} vague.

La moitié des soutiens de famille travaillent dans le secteur informel, et la plupart d'entre eux travaillent dans de petites entreprises, en tant que tâcherons ou employés (Graphique 3.2). Cependant, il existe des différences importantes en fonction du genre du soutien de famille. Les femmes soutiens de famille sont beaucoup plus susceptibles de travailler dans le secteur informel que les hommes soutiens de famille (respectivement 73 % et 42 %). Les femmes sont également plus susceptibles de travailler dans de petites entreprises (62 % contre 37 %) ou d'être travailleurs indépendants (respectivement 53 % et 13 %).

Graphique 3.2 : Caractéristiques d'emploi des soutiens économiques qui ont travaillé avant l'enquête (%)



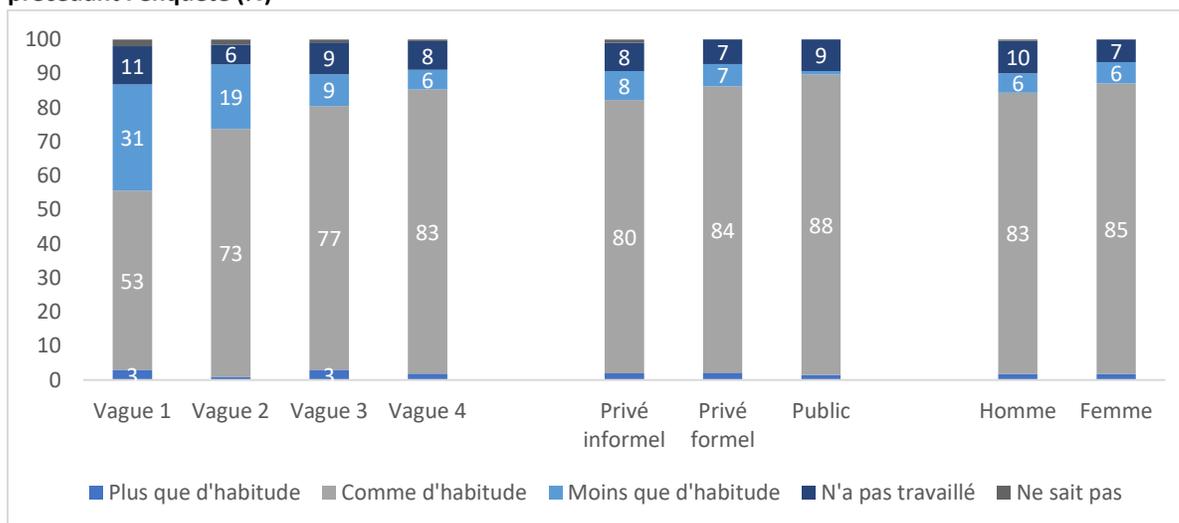
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Notes : Une petite entreprise est une entreprise individuelle ou une coopérative ; les entreprises publiques sont des entreprises d'État. La catégorie "femme" désigne les ménages dont le soutien économique est une femme, tandis que la catégorie "homme" désigne les ménages dont le soutien économique est un homme.

Quand ils sont interrogés sur l'évolution de leur charge de travail, la plupart des soutiens de famille qui travaillaient la semaine précédant l'enquête ont déclaré travailler comme d'habitude (Graphique 3.3). La

proportion de soutiens de famille déclarant travailler comme d'habitude est passée de 53 % à la vague 1 à 83 % lors de la 4^{ème} vague. Seules de légères différences sont observées en fonction du sexe du soutien de famille. Les femmes soutiens de famille sont plus susceptibles de travailler comme d'habitude que leurs homologues masculins (respectivement 85 % et 83 %) et sont légèrement moins susceptibles que les hommes de ne pas travailler du tout (respectivement 7 % et 10 %). Il existe encore quelques différences selon le secteur d'emploi du soutien de famille. Les soutiens de famille travaillant dans le secteur public sont plus susceptibles d'avoir travaillé comme d'habitude (88 %) que les soutiens de famille du secteur privé formel (84 %) et du secteur privé informel (80 %). La principale raison pour laquelle ils n'ont pas travaillé comme d'habitude est la réduction des heures de travail en raison du manque d'activité (citée par 40 % de ceux qui ont travaillé moins que d'habitude ou pas du tout).

Graphique 3.3 : Variation de la charge de travail des soutiens économiques ayant travaillé la semaine précédant l'enquête (%)

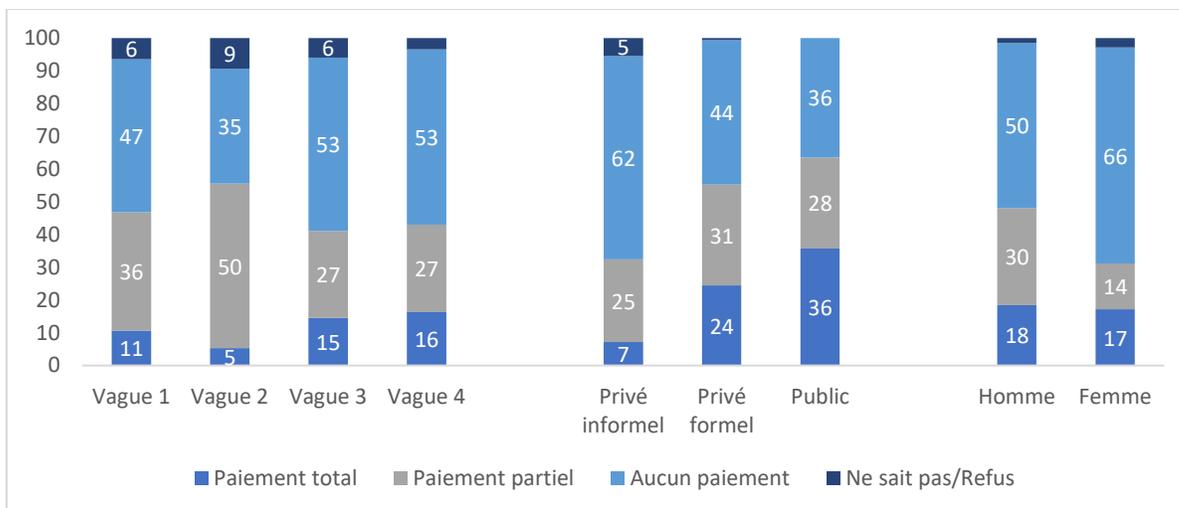


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

Notes : Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête. La catégorie "femme" désigne les ménages dont le soutien économique est une femme, tandis que la catégorie "homme" désigne les ménages dont le soutien économique est un homme.

La même proportion (53 %) de soutiens de famille ayant travaillé moins ou pas du tout la semaine précédant l'enquête et n'ayant reçu aucune rémunération est observée lors des troisième et quatrième vagues de l'enquête (Graphique 3.4). Lorsqu'elles travaillent moins que d'habitude, les femmes soutiens de famille sont beaucoup plus susceptibles de ne recevoir aucune rémunération que les hommes soutiens de famille (respectivement 66 % et 50 %). En revanche, les hommes sont deux fois plus susceptibles que les femmes de recevoir un paiement partiel (30 % contre 14 %), tandis que les deux ont à peu près la même probabilité de recevoir un paiement complet. Le fait de travailler dans le secteur public offre une protection en termes de revenu du travail puisque 36 % des soutiens de famille qui ont travaillé moins que d'habitude ont reçu un paiement complet, alors qu'ils sont 24 % parmi les soutiens de famille du secteur privé formel et 7 % parmi ceux du secteur privé informel. Les soutiens de famille travaillant dans le secteur informel sont beaucoup plus exposés que les autres au risque de ne recevoir aucun paiement lorsqu'ils travaillent moins que d'habitude (62 %). Ainsi, en plus d'être déjà vulnérables, les soutiens de famille du secteur informel peuvent subir plus longtemps les impacts négatifs de la crise COVID-19, à la fois en termes de statut d'emploi et de salaire.

Graphique 3.4 : Variation des revenus du travail des soutiens économiques qui travaillaient moins ou pas du tout, la semaine précédant l'enquête (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

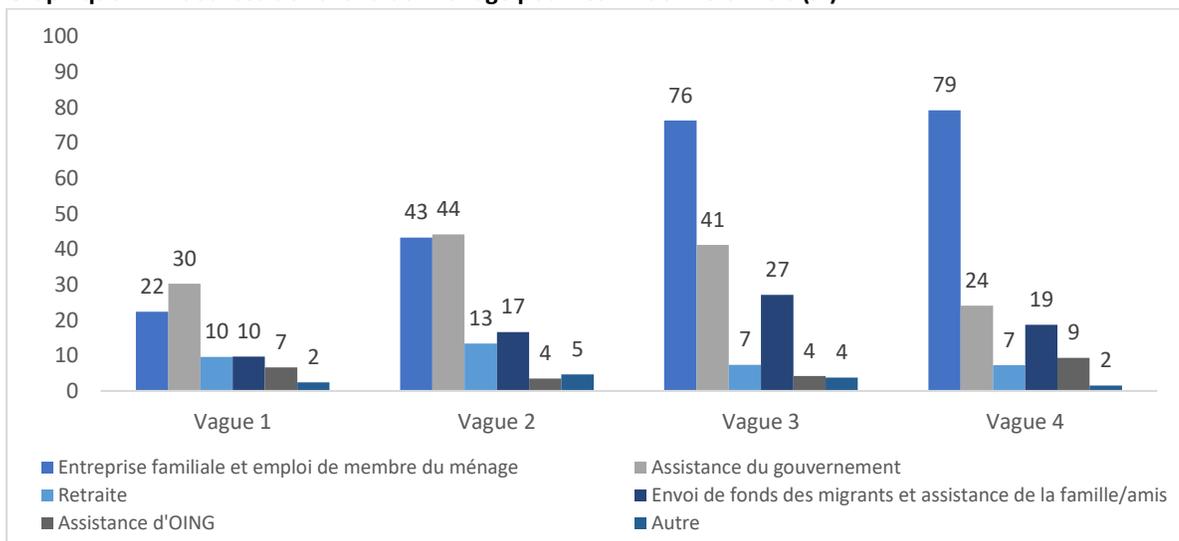
Notes : Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête. La catégorie "femme" désigne les ménages dont le soutien économique est une femme, tandis que la catégorie "homme" désigne les ménages dont le soutien économique est un homme. La taille d'échantillon des catégories de secteur d'emploi est 153 pour le secteur informel, 49 pour le secteur formel et 44 pour le secteur public. Pour la désagrégation par genre, la taille d'échantillon est 159 pour les hommes et 48 pour les femmes.

MOYENS DE SUBSISTANCE



Suivant la tendance de la vague 3 et conformément aux résultats sur le statut professionnel, davantage de ménages continuent de déclarer que leur source de revenus provient de l'entreprise familiale et d'un travail salarié (Graphique 4.1). En effet, 79 % des ménages ont déclaré qu'il s'agissait d'une source de revenus à la vague 4, contre 22 % à la vague 1. Cependant, la proportion de ménages recevant une aide du gouvernement a diminué par rapport aux vagues précédentes, de même que la proportion de ménages recevant des transferts de fonds et une aide de la famille et des amis comparé à la vague 3.

Graphique 4.1 : Sources de revenu du ménage pour les 12 derniers mois (%)



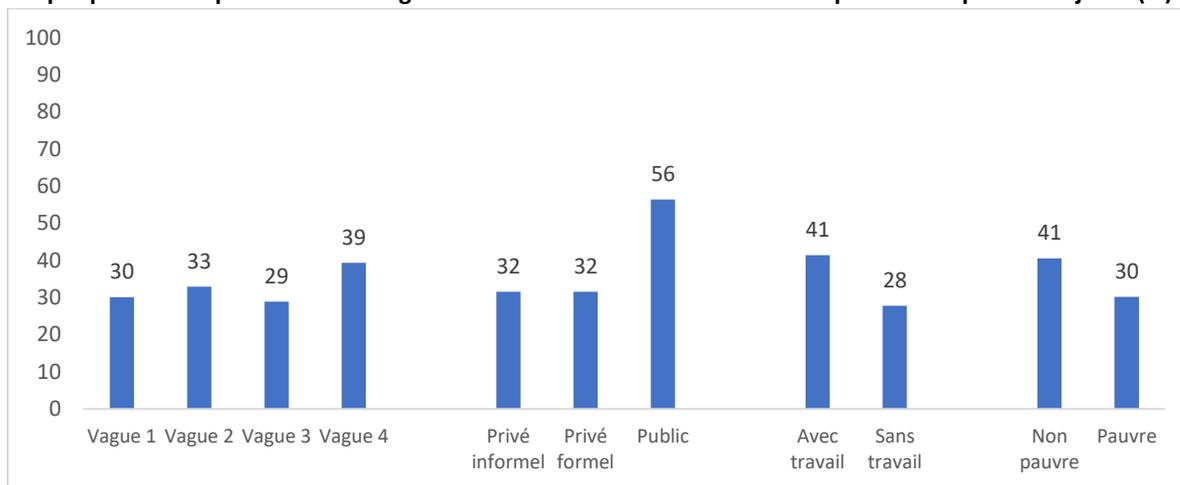
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

Note : Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

A la vague 4, environ 40 % des ménages déclarent avoir suffisamment de ressources pour les 30 jours suivants (Graphique 4.2), soit une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à la vague 3. Cependant, des différences importantes sont observées en fonction des caractéristiques du soutien de famille et du statut de

pauvreté du ménage. Les ménages dont le soutien de famille ne travaillait pas la semaine précédant l'enquête sont beaucoup moins susceptibles que les autres de déclarer avoir suffisamment de ressources pour le mois suivant (28 % contre 41 %). De plus, alors que 56 % des ménages dont le soutien de famille travaille dans le secteur public déclarent avoir suffisamment de ressources pour le prochain mois, ce n'est le cas que d'un tiers (32 %) des ménages dont le soutien de famille travaille dans les secteurs formel ou informel. De manière cohérente, les ménages pauvres sont moins susceptibles de déclarer avoir suffisamment de ressources pour satisfaire leurs besoins pour les 30 prochains jours par rapport aux ménages non pauvres (respectivement 30 % et 41 %).

Graphique 4.2: Proportion de ménages déclarant avoir assez de ressources pour les 30 prochains jours (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

Notes : Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête ou dont le soutien de famille travaillait avant la COVID-19 mais pas la semaine précédant l'enquête. La catégorie "avec travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille a travaillé la semaine précédant l'enquête et la catégorie "sans travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille n'a pas travaillé la semaine précédant l'enquête.

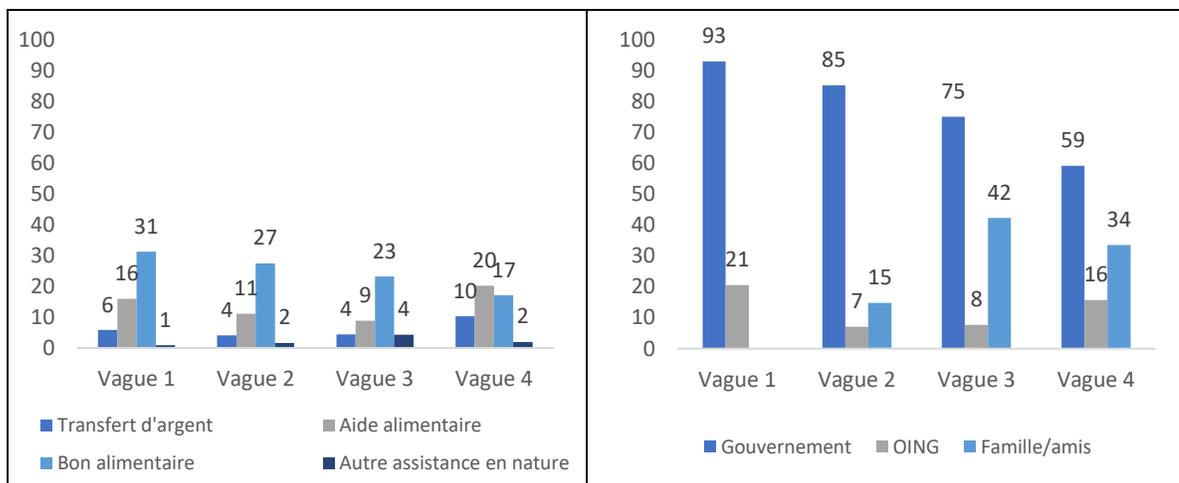
FILETS DE SÉCURITÉ



Par rapport aux vagues précédentes, moins de ménages ont reçu une aide sous forme de bons alimentaires, mais plus de ménages ont reçu des transferts en espèces ou de l'aide alimentaire (Graphique 5.1). En effet, la proportion de ménages recevant des transferts en espèces et de l'aide alimentaire a plus que doublé entre les vagues 3 et 4, tandis que celle des ménages recevant des bons alimentaires a diminué, passant de 31 % à la vague 1 à 17 % lors de la 4^{ème} vague. Comme lors des vagues précédentes, on observe une tendance à la baisse de la proportion de ménages ayant reçu une aide du gouvernement : de 93 % lors de la vague 1 à 59 % lors de la vague 4. Environ 16 % des ménages ont reçu de l'aide des OINGs, ce qui est deux fois plus que lors de la troisième vague, mais comparable à la première vague. En outre, les ménages comptent toujours sur l'aide de leurs réseaux personnel et social, puisque 34 % d'entre eux ont déclaré avoir reçu de l'aide de leur famille et de leurs amis.

Graphique 5.1: Assistance reçue et source de l'aide lors des 30 jours précédant l'enquête (%)

a. Ménages recevant de l'aide	b. Source de l'assistance pour ceux qui en reçoivent
-------------------------------	--



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

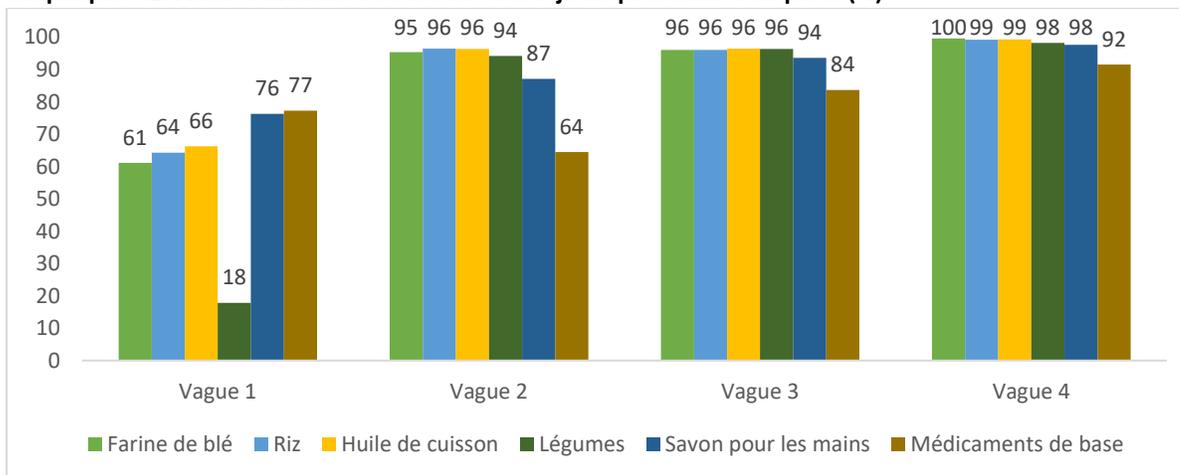
Notes : Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal. Les données de la figure 5.1.b viennent des questions de source de revenu alors que dans les vagues précédentes, la source de l'assistance était calculée à partir d'une autre question.

ACCÈS AUX BIENS DE BASE



Quasiment la totalité des ménages ont déclaré avoir eu accès aux produits de base la semaine précédant l'enquête (Graphique 6.1). En effet, presque tous les ménages ont déclaré avoir accès à de la farine de blé, du riz, de l'huile de cuisson et du savon pour les mains, et par rapport aux vagues précédentes, la tendance est à la hausse pour tous les produits. L'accès aux médicaments de base reste légèrement inférieur à celui des autres biens de base, bien que l'écart avec les autres biens se réduise (la différence avec le savon pour les mains était de 10 points de pourcentage lors de la vague 3, contre 6 points à la vague 4).

Graphique 6.1: Accès aux biens de base lors des 7 jours précédant l'enquête (%)

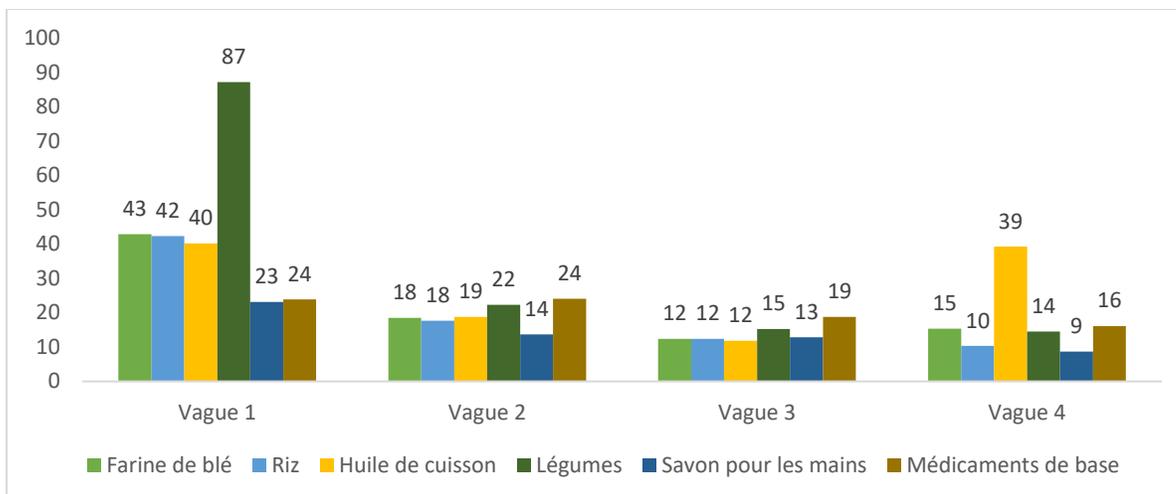


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

Note : Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

Selon les produits (à l'exception de l'huile de cuisson), entre 9 % et 16 % des ménages ont déclaré une augmentation du prix des principaux produits de base, ce qui est similaire aux résultats de la 3^{ème} vague (Graphique 6.2). Lors de la 4^{ème} vague, moins de ménages ont déclaré une augmentation du prix du riz, des légumes, du savon pour les mains et des médicaments de base que lors des vagues précédentes. Cependant, 39 % des ménages ont déclaré avoir subi une augmentation du prix de l'huile de cuisson au cours des 7 derniers jours, soit une augmentation de 27 points de pourcentage depuis la vague 3.

Graphique 6.2: Augmentation de prix lors des 7 derniers jours reportée par les ménages (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

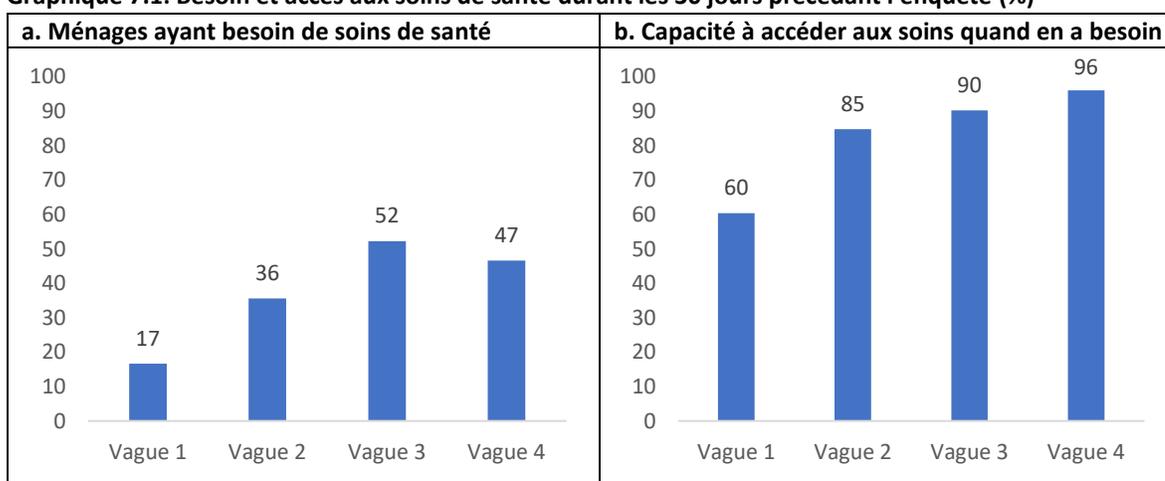
Note : Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

ACCÈS AUX
SERVICES



Comme lors de la vague 3, près de la moitié des ménages ont déclaré avoir besoin de soins de santé (Graphique 7.1), et presque tous ceux qui en avaient besoin y avaient accès. La proportion de ménages déclarant avoir accès à des soins de santé en cas de besoin est passée de 60 % à la vague 1 à 96 % lors de la 4^{ème} vague. Les ménages dont le chef de famille est une femme sont moins susceptibles que ceux dont le chef de famille est un homme d'avoir accès à des soins de santé en cas de besoin (respectivement 83 % contre 96 %). De plus, les ménages dont le soutien de famille ne travaillait pas avant l'enquête étaient légèrement moins susceptibles d'avoir accès aux soins de santé en cas de besoin que ceux dont le soutien de famille travaillait (respectivement 94 % et 96 %). Si les ménages pauvres sont plus susceptibles de déclarer avoir besoin de soins de santé que les non pauvres (respectivement 48 % contre 46 %), les ménages les moins aisés sont moins susceptibles de déclarer avoir accès aux soins de santé en cas de besoin que la population non pauvre. En effet, 93 % des ménages pauvres ont déclaré pouvoir recevoir des soins de santé en cas de besoin, contre 96 % des ménages non pauvres. Ces différences étant en général assez faibles, les résultats mettent en évidence un très bon accès, quasi universel, de la population nationale aux services de santé en cas de besoin.

Graphique 7.1: Besoin et accès aux soins de santé durant les 30 jours précédant l'enquête (%)

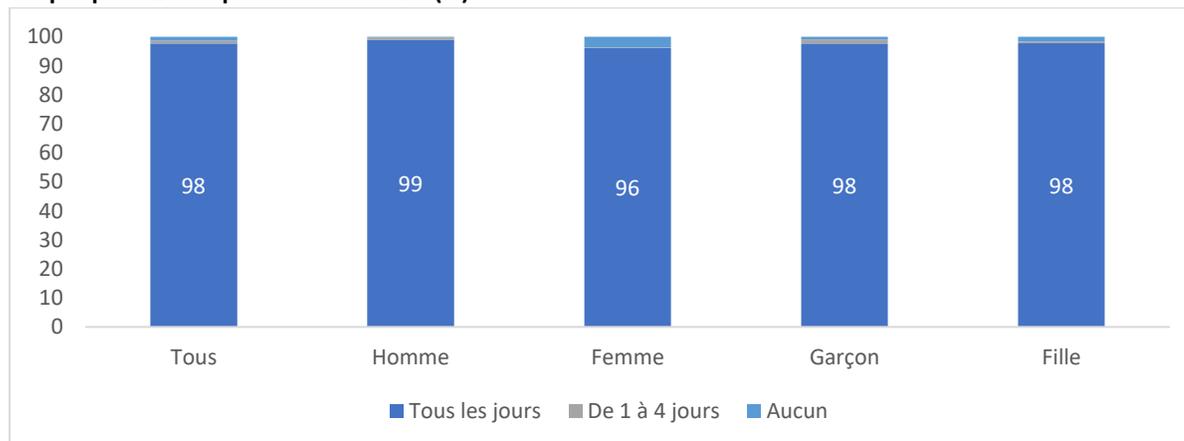


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

Note : Les statistiques sont basées sur les proportions transversales et pas seulement sur l'échantillon longitudinal.

En matière d'éducation, très peu de ménages ont déclaré avoir un enfant qui ne va pas à l'école tous les jours (2 %) et il n'y a pas de différence entre les garçons et les filles³ (Graphique 7.2). Cependant, les enfants d'un ménage dont le soutien de famille est une femme sont légèrement moins susceptibles d'aller à l'école tous les jours que les enfants d'un ménage dont le soutien de famille est un homme (respectivement 96 % et 99 %). De plus, lorsque les filles ne vont pas à l'école tous les jours, elles sont plus susceptibles que les garçons de manquer l'école toute la semaine, alors que les garçons sont plus susceptibles de manquer l'école occasionnellement.

Graphique 7.2: Fréquentation scolaire (%)

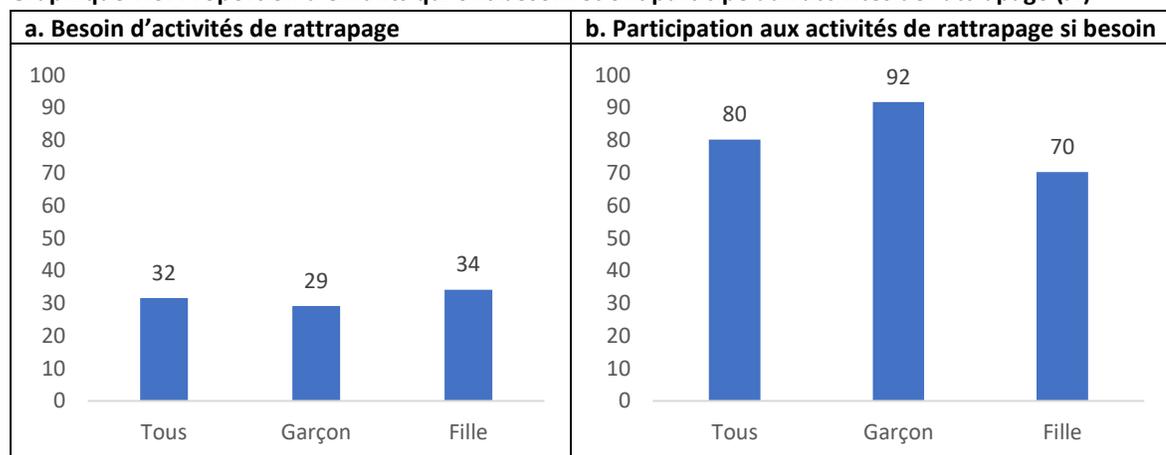


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Notes : La catégorie "femme" désigne les ménages dont le soutien économique est une femme, tandis que la catégorie "homme" désigne les ménages dont le soutien économique est un homme. La catégorie "garçon" désigne les ménages dont l'enfant aléatoirement sélectionné pour les questions d'éducation est un de sexe masculin, alors que la catégorie "fille" désigne les ménages dont l'enfant sélectionné est une fille.

Environ un tiers (32 %) des ménages ont déclaré que leur enfant avait besoin d'activités de rattrapage (Graphique 7.3). Si les filles sont légèrement plus susceptibles que les garçons d'avoir besoin d'activités de rattrapage, elles sont moins susceptibles de participer à ces activités lorsque cela est nécessaire que les garçons (70 % contre 92 %).

Graphique 7.3: Proportion d'enfants qui ont besoin et ont participé aux activités de rattrapage (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Note : La catégorie "garçon" désigne les ménages dont l'enfant aléatoirement sélectionné pour les questions d'éducation est un de sexe masculin, alors que la catégorie "fille" désigne les ménages dont l'enfant sélectionné est une fille.

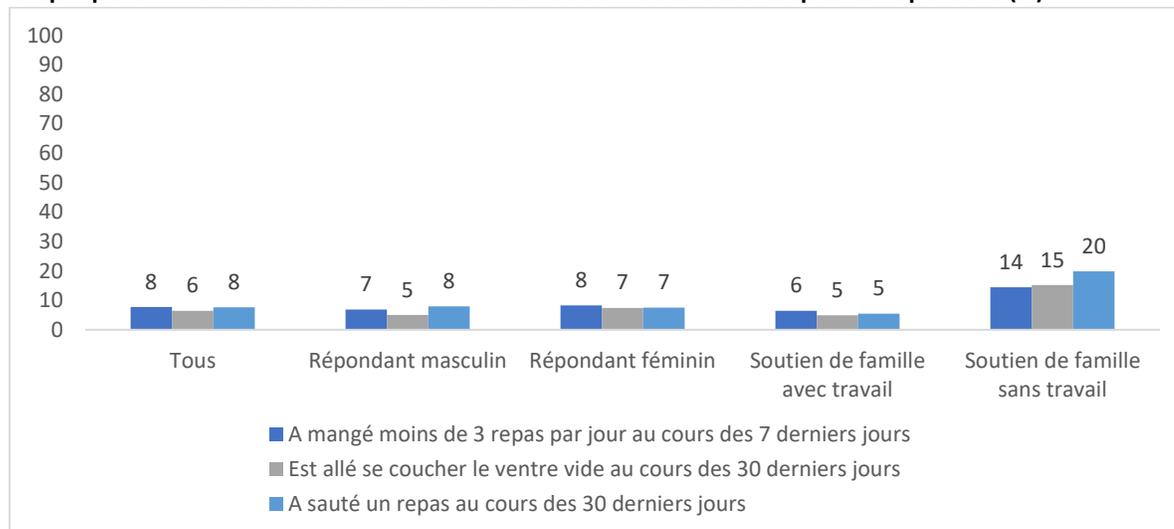
³ Cette question a été posée au sujet d'un enfant choisi aléatoirement, réparti de manière égale entre garçons et filles dans tous les ménages. Parmi les 1 047 ménages qui ont au moins un enfant d'âge scolaire (entre 6 et 15 ans), un garçon a été choisi dans 526 ménages et une fille dans 521 ménages.

INSÉCURITÉ
ALIMENTAIRE



Peu de répondants déclarent connaître de l'insécurité alimentaire selon les trois indicateurs mesurés dans cette enquête (Graphique 8.1). En effet, moins de 10 % des répondants ont déclaré avoir mangé moins de trois repas par jour la semaine précédant l'enquête, avoir sauté un repas au cours du dernier mois ou s'être couchés le ventre vide au cours du dernier mois. Par rapport à la vague 3⁴, les indicateurs de sécurité alimentaire se sont améliorés ou sont restés similaires (les indicateurs variaient entre 15 % et 8 % dans la vague 3). Bien que les femmes soient moins susceptibles d'avoir sauté un repas que les hommes, elles sont plus susceptibles d'avoir mangé moins de 3 repas par jour et de s'être couchées le ventre vide. De plus, les répondants d'un ménage dont le soutien de famille ne travaillait pas la semaine précédant l'enquête sont beaucoup plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire que les répondants d'un ménage dont le soutien de famille travaillait.

Graphique 8.1: Indicateurs de sécurité alimentaire selon les caractéristiques du répondant (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

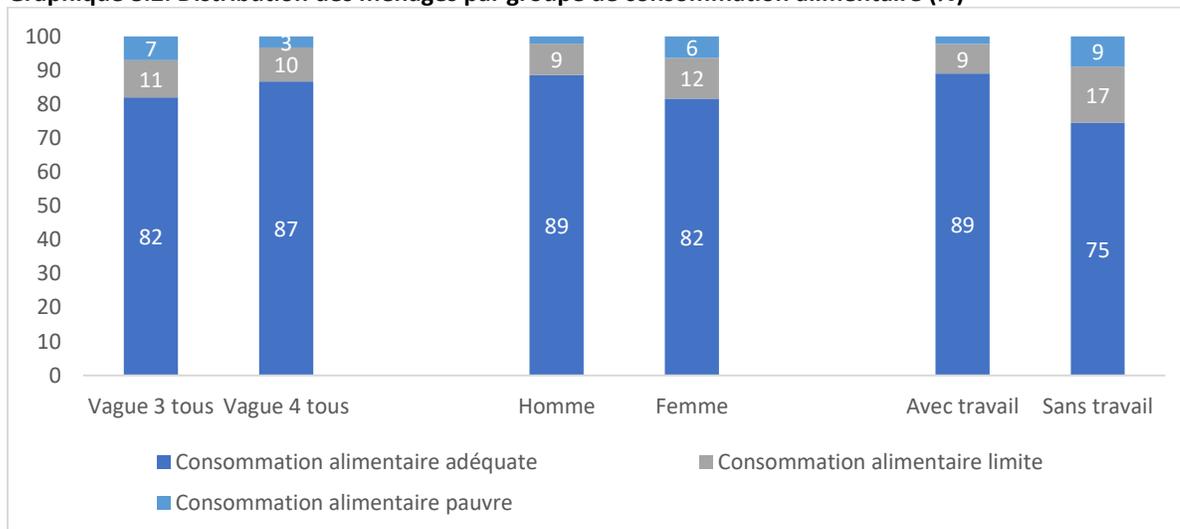
Notes : La catégorie "répondant masculin" désigne les ménages dont le répondant est un homme alors que "répondant masculin" désigne les ménages avec un répondant masculin. La catégorie "soutien de famille avec travail" réfère aux ménages dont le soutien de famille travaillait la semaine avant l'enquête, alors que "soutien de famille sans travail" désigne les ménages dont le soutien de famille ne travaillait pas la semaine avant l'enquête.

Par rapport à la 3^{ème} vague, la sécurité alimentaire telle qu'exprimée par le score de consommation alimentaire⁵ s'est améliorée (Graphique 8.2). Comme lors de la vague 3, un score de consommation alimentaire est calculé pour capturer les questions liées à la fréquence des repas et à la diversité alimentaire. La proportion de ménages ayant une consommation alimentaire adéquate est passée de 82 % en vague 3 à 87 % lors de la vague 4. De plus, seuls 3 % des ménages ont une consommation alimentaire insuffisante, contre 7 % à la vague 3. Cependant, des différences sont observées en fonction des caractéristiques du soutien de famille. Les ménages dont le soutien de famille est une femme sont légèrement moins susceptibles d'avoir une consommation alimentaire adéquate que les ménages dont le soutien de famille est un homme (respectivement 82 % et 89 %). En outre, seuls 75 % des ménages dont le soutien de famille ne travaillait pas la semaine précédant l'enquête ont obtenu un score de consommation alimentaire adéquate (contre 89 % pour les ménages dont le soutien de famille travaillait). Ainsi, les ménages dont le soutien de famille est une femme ou ne travaille pas sont plus susceptibles d'avoir une consommation alimentaire insuffisante.

⁴ Cependant, les résultats des deux vagues ne sont pas parfaitement comparables puisqu'à la vague 3 la question portait sur tout enfant du ménage, alors qu'à la vague 4 la question est relative au répondant.

⁵ Suivant l'approche du Programme Alimentaire Mondial, la consommation alimentaire d'un ménage est calculée en utilisant la fréquence de consommation de différents groupes d'aliments sur une période de rappel de 7 jours. La consommation alimentaire est considérée comme pauvre si le score est inférieur ou égal à 28, limite pour un score compris entre 28,5 et 42, et adéquate pour un score compris entre 43,01 et 160.

Graphique 8.2: Distribution des ménages par groupe de consommation alimentaire (%)

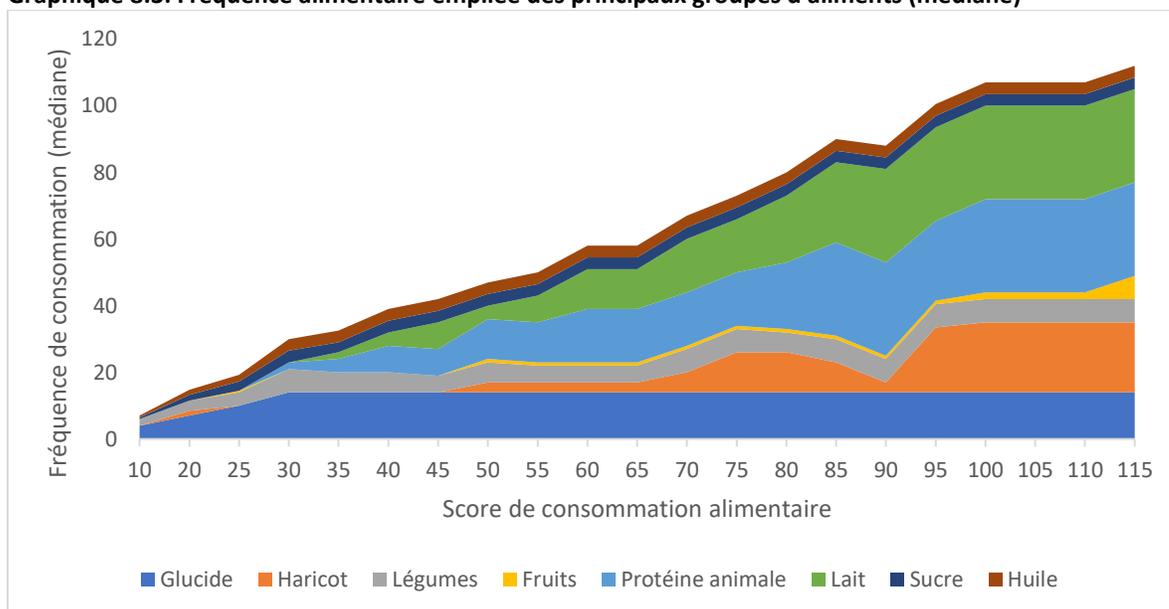


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Notes : La catégorie "homme" réfère aux ménages dont le soutien de famille est un homme, alors que "femme" désigne les ménages dont le soutien de famille est une femme. La catégorie "avec travail" réfère aux ménages dont le soutien de famille travaillait la semaine avant l'enquête, alors que "sans travail" désigne les ménages dont le soutien de famille ne travaillait pas la semaine avant l'enquête.

Les ménages qui ont un score de consommation alimentaire faible se caractérisent également par un régime alimentaire déséquilibré composé principalement de produits de base (Graphique 8.3). En effet, le lait et les protéines animales entrent dans l'alimentation des ménages à partir d'un score de consommation alimentaire limite. La consommation de légumes est présente pour tous les niveaux de score de consommation alimentaire mais est plus fréquente pour les ménages ayant un score de consommation alimentaire adéquat, tandis que les fruits sont absents de la consommation des ménages ayant un score de consommation faible ou limite. Même à des niveaux élevés de score de consommation, les fruits représentent une très faible part du régime alimentaire des ménages. Par rapport à la vague 3, les fruits entrent dans l'alimentation des ménages avec un score de consommation alimentaire plus faible (75 dans la vague 3 par rapport à un score de consommation alimentaire de 45 dans la vague 4), tout comme le lait et les protéines animales.

Graphique 8.3: Fréquence alimentaire employée des principaux groupes d'aliments (médiane)



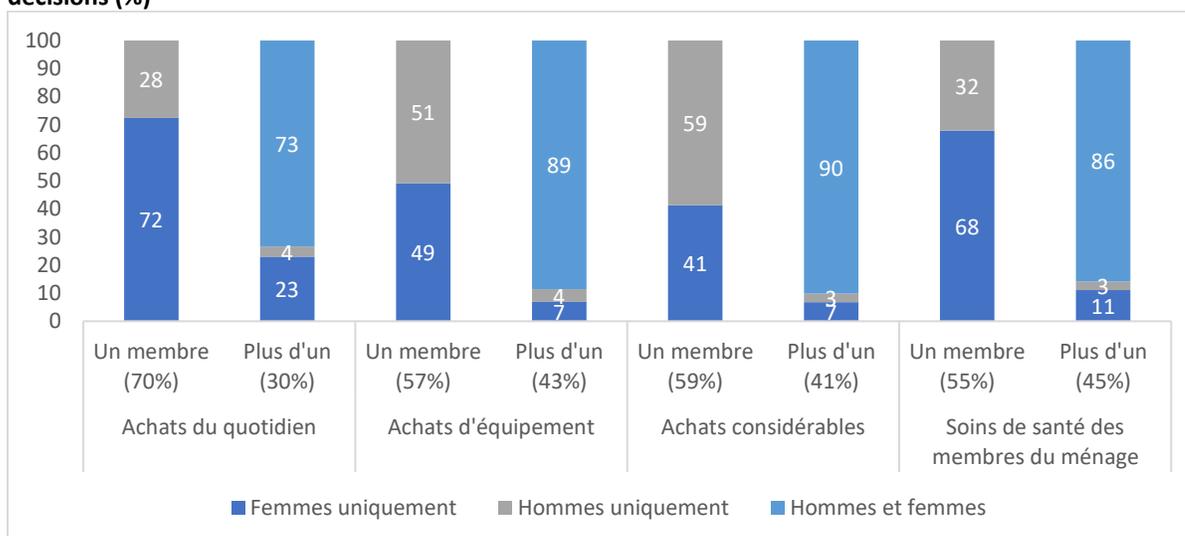
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

GENRE



Dans la quatrième vague de cette enquête, un nouveau module a été ajouté sur le genre, la prise de décision au sein du ménage et l'utilisation du temps. Il a été demandé aux répondants qui prenait les décisions au sein du ménage sur une variété de questions : achats quotidiens, achats d'équipement, achats importants et soins de santé des membres du ménage. Le Graphique 9.1 reflète la répartition des décideurs par sexe. Lorsque plusieurs décideurs sont impliqués, la deuxième barre reflète la participation des femmes au processus de décision. En général, les principales décisions des ménages sont prises par un membre plutôt que par plusieurs, mais cela varie selon le type de décision prise par le ménage. Par exemple, 70 % des ménages n'ont qu'un seul membre impliqué dans la prise de décision concernant les achats quotidiens, alors qu'il s'agit de 55 % des ménages pour les décisions liées aux soins de santé des membres du ménage. Lorsqu'il n'y a qu'un seul décideur dans le ménage, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de prendre les décisions concernant les achats quotidiens et les soins de santé des membres du ménage, alors que les hommes sont plus susceptibles d'être responsables des décisions concernant les équipements et les achats importants. Dans le cas d'une prise de décision avec plusieurs membres du ménage, les hommes et les femmes sont la plupart du temps impliqués pour tous les types de décision. Par exemple, la décision concernant l'achat d'équipement et de biens substantiels est prise à la fois par les hommes et les femmes dans respectivement 90 % et 89 % des ménages.

Graphique 9.1: Répartition homme/femme parmi les membres du ménage qui prennent les principales décisions (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

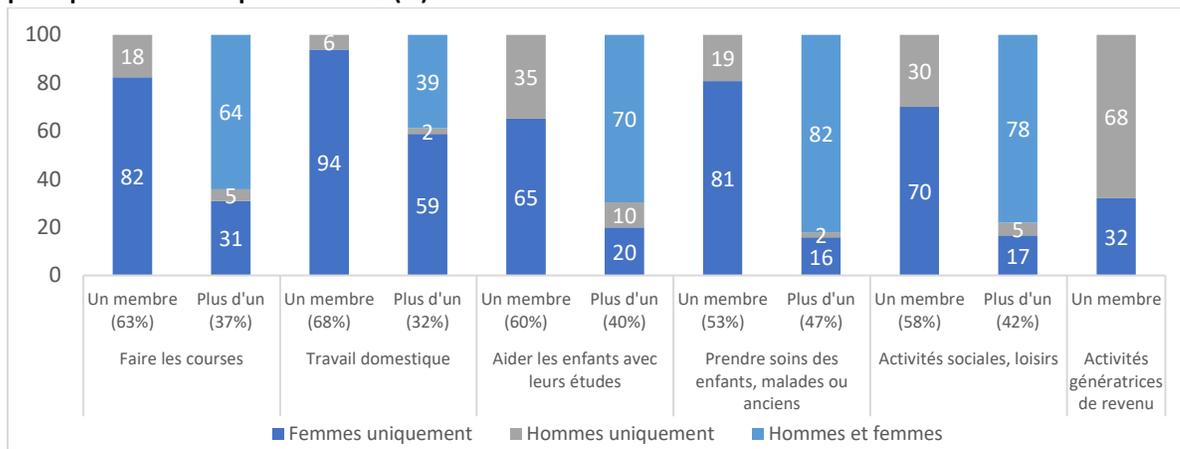
Notes : Seuls les ménages comprenant à la fois des hommes et des femmes adultes sont inclus. Le pourcentage entre parenthèses après la catégorie "un membre" représente la proportion de ménages ayant déclaré avoir un seul membre prenant la décision, et le pourcentage après la catégorie "plus d'un" représente la proportion de ménages qui ont déclaré que plusieurs membres prenaient la décision.

En ce qui concerne l'utilisation du temps, dans la plupart des cas, les ménages déclarent qu'un seul membre passe le plus de temps à effectuer certaines tâches depuis la COVID⁶, ce qui pourrait suggérer une spécialisation dans certaines tâches par sexe (Graphique 9.2). Par exemple, dans 68 % des ménages, un seul membre consacre le plus de temps aux travaux domestiques, ce qui signifie que cette tâche est partagée entre plusieurs membres du ménage dans 32 % des ménages. Pour la plupart des tâches ménagères de base, comme les travaux domestiques, les courses et les soins de santé des membres du ménage, ce sont les femmes qui y consacrent le plus de temps (dans plus de 80 % des ménages où un seul membre y consacre le plus de temps). Parmi les activités auxquelles les hommes consacrent le plus de temps par rapport aux autres tâches, les activités génératrices de revenus sont surtout le fait des hommes, tout comme l'aide aux études des enfants (35 % des ménages dans lesquels un seul membre consacre le plus de temps à l'aide aux enfants déclarent que c'est un homme qui le fait). Même lorsque plus d'un membre consacre du temps au travail domestique, ce sont

⁶ La question était aussi posée en utilisant comme période de référence "habituellement", mais celle-ci n'est pas très précise et pourrait être interprétée différemment selon les ménages. Par conséquent, la période de référence la plus précise "depuis la COVID" est présentée.

les femmes qui se chargent de cette activité dans 59% des ménages. Cependant, les hommes comme les femmes consacrent le plus de temps aux tâches principales dans la majorité des ménages où plusieurs membres se partagent la charge du temps passé (entre 64 % et 82 % des ménages selon la tâche). De plus, les hommes sont plus susceptibles de consacrer le plus de temps aux activités génératrices de revenus que les femmes (dans 68 % des ménages).

Graphique 9.2: Répartition homme/femme parmi les membres du ménage qui dédient le plus de temps aux principales tâches depuis la COVID (%)



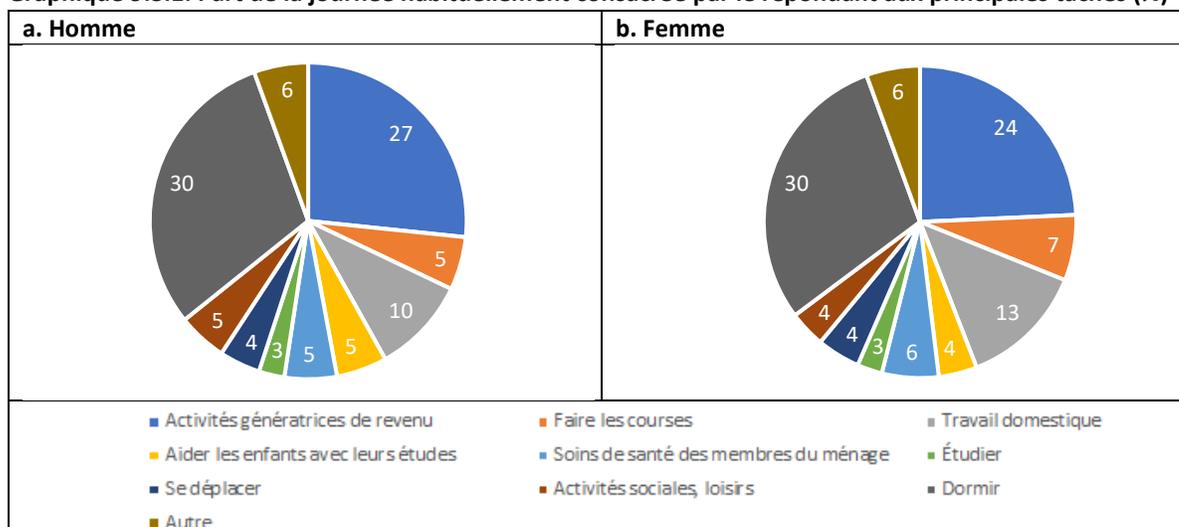
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Notes : Seuls les ménages comprenant à la fois des hommes et des femmes adultes sont inclus. Le pourcentage entre parenthèses après la catégorie "un membre" représente la proportion de ménages ayant déclaré avoir un seul membre prenant la décision, et le pourcentage après la catégorie "plus d'un" représente la proportion de ménages qui ont déclaré que plusieurs membres prenaient la décision.

La 4^{ème} vague de l'enquête a demandé aux répondants⁷ d'estimer le temps qu'ils consacrent habituellement aux tâches principales (Graphique 9.3). Les hommes interrogés consacrent en moyenne plus de temps que les femmes à des activités génératrices de revenus (27 % de la journée pour les hommes contre 24 % pour les femmes), ainsi qu'à des activités sociales/de loisirs et à aider les enfants dans leurs études. En revanche, les femmes sont susceptibles de consacrer plus de temps que les hommes à des tâches telles que les courses, les travaux domestiques et les soins de santé des membres du ménage. Il convient de noter que la répartition de l'utilisation du temps par la personne interrogée peut ne pas être représentative de l'utilisation du temps des femmes à Djibouti. Les répondants sont dans la plupart des cas le chef de ménage ou le conjoint du chef de ménage, ce qui signifie qu'ils sont plus susceptibles de travailler que les autres membres du ménage. Pour cette raison, ce résultat ne peut être directement comparé au Graphique 9.2, d'autant plus que ce dernier fait référence à la personne qui consacre "le plus" de temps à des tâches, y compris à des activités génératrices de revenus.

⁷ Au cours de cette 4^{ème} vague, le répondant a été choisi aléatoirement parmi le chef de ménage et le conjoint afin de permettre une distribution égale entre les répondants masculins et féminins dans tous les ménages.

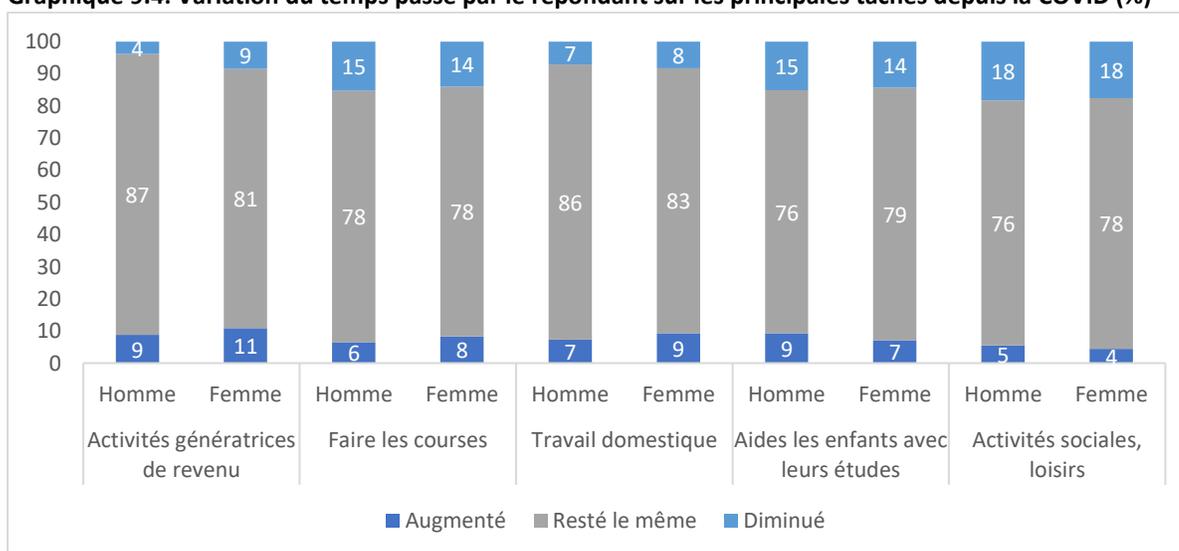
Graphique 9.3.1: Part de la journée habituellement consacrée par le répondant aux principales tâches (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Pour la plupart des hommes et des femmes interrogés, le temps consacré par le répondant aux principales tâches de la journée n'a pas changé depuis la COVID (Graphique 9.4). Cependant, les femmes interrogées sont plus susceptibles que les hommes d'avoir augmenté le temps consacré aux activités génératrices de revenus (respectivement 11 % et 9 % pour les femmes et les hommes), aux courses et aux travaux domestiques depuis la COVID. Cela dit, deux fois plus de femmes interrogées (9 %) ont également déclaré avoir diminué le temps consacré aux activités génératrices de revenus par rapport aux hommes (4 %). Ainsi, les activités génératrices de revenus sont la tâche pour laquelle les différences entre les sexes dans la variation du temps passé depuis la COVID sont les plus élevées par rapport aux autres tâches. En revanche, les hommes sont plus susceptibles d'avoir augmenté le temps consacré à aider les enfants pour les études et aux activités sociales/de loisirs. En ce qui concerne la réduction du temps consacré à certaines tâches, les hommes et les femmes ont en moyenne la même probabilité d'avoir diminué le temps passé à la plupart des tâches quotidiennes, sauf pour les activités génératrices de revenus.

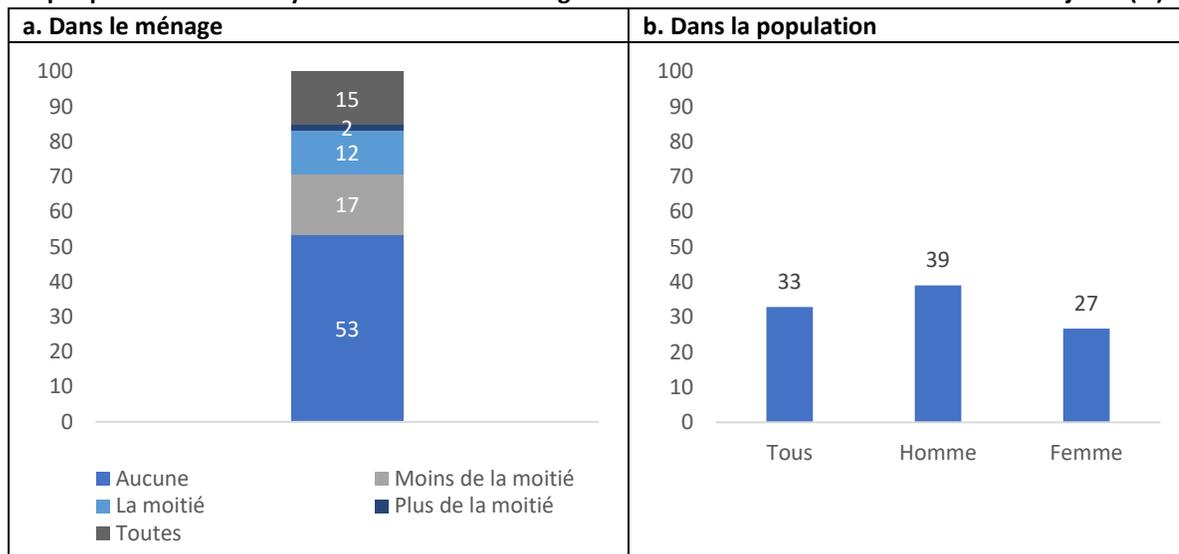
Graphique 9.4: Variation du temps passé par le répondant sur les principales tâches depuis la COVID (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Les femmes djiboutiennes sont en général moins susceptibles de travailler que les hommes (Graphique 9.5). Environ 27 % de l'ensemble des femmes interrogées âgées de 15 à 64 ans avaient une activité génératrice de revenus la semaine précédant l'enquête, contre 39 % des hommes. Aucune différence n'est observée par rapport à la période précédant la COVID. Parmi les ménages qui comptent à la fois des hommes et des femmes adultes, la moitié n'a aucune femme en âge de travailler et exerçant une activité génératrice de revenus au cours des 7 derniers jours de l'enquête. Dans 15 % des ménages, toutes les femmes adultes travaillaient.

Graphique 9.5: Femmes ayant exercé une activité génératrice de revenu au cours des 7 derniers jours (%)

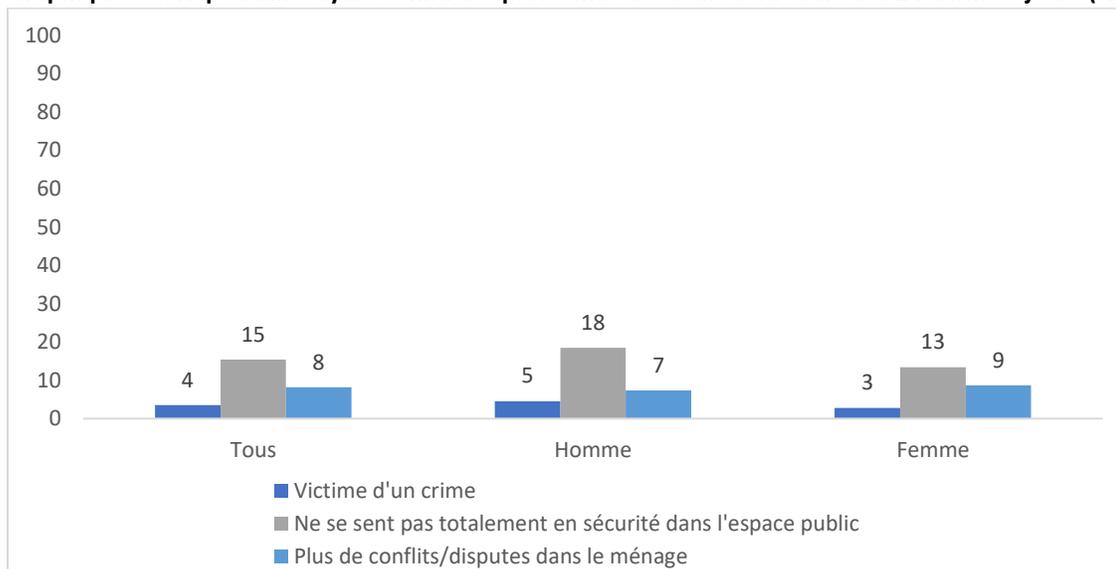


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Note : Seuls les ménages avec des hommes et des femmes adultes sont inclus dans le Graphique 9.5.a.

Les hommes sont en moyenne plus susceptibles que les femmes de déclarer avoir été victimes d'un crime au cours des 14 derniers jours (Graphique 9.6), ainsi que de déclarer ne pas se sentir totalement en sécurité dans l'espace public (18 % des hommes et 13 % des femmes). Cependant, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir vécu plus de disputes ou conflits dans le ménage au cours des 14 derniers jours.

Graphique 9.6: Répondants ayant connu des problèmes de sécurité au cours des 14 derniers jours (%)



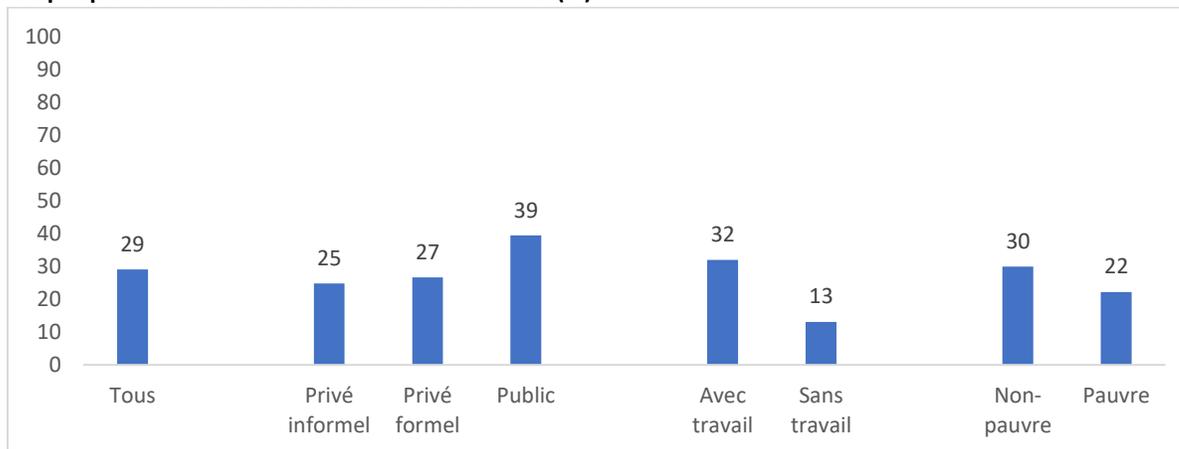
Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

VISION DE LA
VACCINATION



Moins d'un tiers de l'échantillon (29 %) a déclaré avoir déjà été testé pour la COVID-19 au moins une fois depuis le début de la pandémie (Graphique 10.1). Les différences dans la probabilité de se faire tester sont reportées en fonction de la pauvreté et du statut professionnel. Les répondants appartenant à un ménage dont le soutien de famille ne travaille pas sont moins susceptibles d'avoir passé un test de dépistage de la COVID-19 que les autres (13 % contre 32 %). Et parmi les répondants des ménages dont le soutien de famille travaille, ceux dont le soutien de famille travaille dans le secteur public sont plus susceptibles d'avoir déjà passé un test COVID-19 que les autres. Cela met en évidence un risque d'accès inégal aux tests COVID-19 dans la population ou une différence d'intérêt à se faire tester. Une fois le test COVID-19 effectué, seuls 4 % des répondants déclarent un résultat positif.

Graphique 10.1: Prévalence de tests de COVID-19 (%)

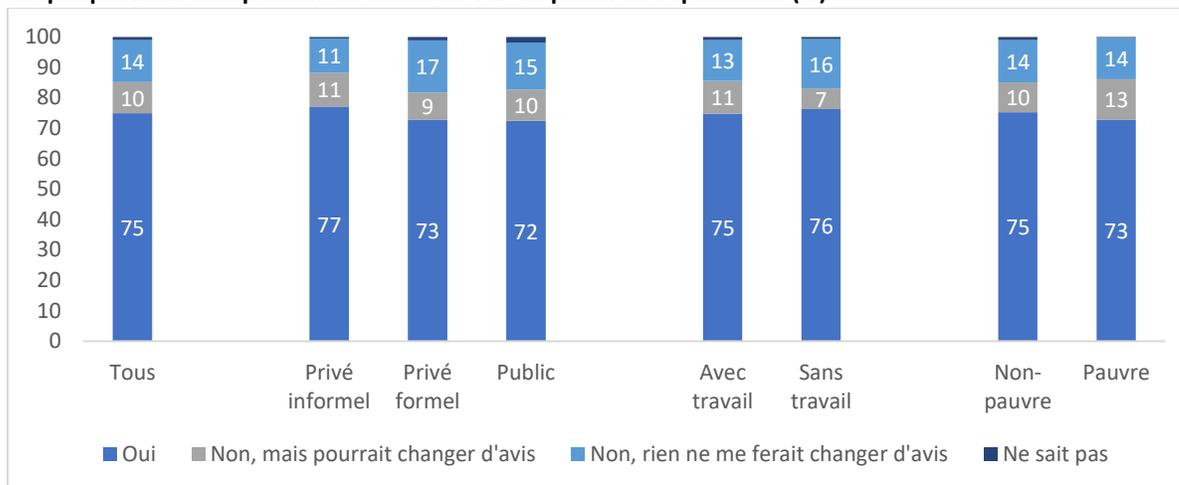


Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Notes : La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête ou dont le soutien de famille travaillait avant la COVID-19 mais pas la semaine précédant l'enquête. La catégorie "avec travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille a travaillé la semaine précédant l'enquête et la catégorie "sans travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille n'a pas travaillé la semaine précédant l'enquête.

La plupart des répondants accepteraient de se faire vacciner contre la COVID-19 avec un vaccin approuvé et gratuit (Graphique 10.2). Par rapport à la vague précédente, cette proportion est légèrement plus élevée (75 % à la vague 4 contre 73 % lors de la 3^{ème} vague). L'acceptation d'un vaccin COVID-19 est plus élevée parmi les répondants des ménages dont le soutien de famille travaille dans le secteur informel (77 %) par rapport à ceux dont le soutien de famille travaille dans les secteurs formel et public (respectivement 73 % et 72 %). Les principales raisons de refuser un vaccin COVID-19 sont la crainte d'effets indésirables (pour 31 % des répondants qui ne sont pas prêts à se faire vacciner) et le fait que les répondants ne font pas confiance aux vaccins en général (23 %). Environ 10 % des personnes interrogées n'accepteraient pas de se faire vacciner contre la COVID-19 mais seraient plus enclines à le faire si quelqu'un, venant de la famille, des amis ou des chefs religieux, le recommandait. En effet, parmi les répondants qui n'accepteraient pas de se faire vacciner contre la COVID-19, 24 % ont déclaré qu'ils seraient plus susceptibles de recevoir le vaccin COVID-19 si leur famille et leurs amis le recevaient ou le recommandaient, et 20 % le feraient si c'étaient des chefs religieux. Cependant, 58 % de ceux qui refuseraient le vaccin ont déclaré que rien ne changerait leur décision, ce qui représente 14 % de l'ensemble des répondants. Les répondants issus de ménages pauvres semblent être plus susceptibles que les autres de changer d'avis si quelqu'un leur recommande de prendre le vaccin, tandis que les répondants issus d'un ménage dont le soutien de famille ne travaille pas sont plus susceptibles que ceux dont le soutien de famille travaille de ne pas changer d'avis.

Graphique 10.2: Acceptation du vaccin COVID-19 parmi les répondants (%)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.

Notes : La distinction par secteurs d'emploi (public, formel, informel) concerne tous les ménages dont le soutien de famille travaillait avant l'enquête ou dont le soutien de famille travaillait avant la COVID-19 mais pas la semaine précédant l'enquête. La catégorie "avec travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille a travaillé la semaine précédant l'enquête et la catégorie "sans travail" fait référence aux ménages dont le soutien de famille n'a pas travaillé la semaine précédant l'enquête.

CONCLUSION



Ce rapport visait à faire le point sur le suivi des impacts de COVID-19 à Djibouti sur la base d'une quatrième vague de l'enquête COVID-19, réalisée entre mars et avril 2021, qui a suivi des ménages depuis juin 2020. Les résultats suggèrent que l'économie est bien engagée sur la voie de la reprise. En effet, 85 % des ménages ont déclaré que leur soutien de famille travaillait la semaine précédant l'enquête, contre 58 %, 77 % et 83 % lors de la première, deuxième et troisième vague de collecte de données. En outre, un plus grand nombre de soutiens de famille que dans les vagues précédentes ont déclaré travailler comme d'habitude dans la quatrième vague. Les données révèlent que certains groupes de la population peuvent être plus affectés que d'autres, notamment les travailleurs informels et les femmes soutiens de famille. Les travailleurs informels ont une plus grande propension à travailler moins que d'habitude, et parmi eux, une plus grande proportion ne reçoit aucun salaire. De même, parmi les femmes soutiens de famille qui déclarent travailler moins que d'habitude ou ne pas travailler du tout (respectivement 6 % et 7 %), 66 % déclarent ne recevoir aucun salaire.

L'accès aux biens et services semble s'être amélioré de manière générale pour les ménages djiboutiens : accès aux aliments et médicaments de base, aux soins de santé en cas de besoin, et à l'éducation. Des différences entre les sexes sont cependant observées parmi les enfants qui ont besoin d'activités scolaires supplémentaires ou de rattrapage. Par exemple, alors que respectivement 34 % et 29 % des filles et des garçons sont déclarés ayant besoin d'activités scolaires de rattrapage, seules 70 % des filles y participent lorsqu'elles en ont besoin, contre 92 % des garçons.

Cette vague explore également les différences entre les sexes dans la prise de décision et l'utilisation du temps. Les femmes ont tendance à participer davantage que les hommes aux décisions relatives aux achats quotidiens et aux soins de santé des membres du ménage, surtout lorsque les décisions sont prises par un seul membre du ménage. Lorsque plus d'un membre du ménage est impliqué dans la prise de décision, les femmes participent aux décisions conjointement avec les hommes dans la plupart des cas. Lorsque les décisions sont prises par un membre du ménage, ce sont généralement les hommes qui le font. En ce qui concerne l'utilisation de leur temps, les femmes sont plus susceptibles d'en consacrer aux courses, au travail domestique, aux études des enfants, aux soins de santé et aux loisirs, qu'aux activités génératrices de revenus. C'est particulièrement le cas lorsque c'est l'un des membres qui consacre le plus de temps à une de ces activités. En ce qui concerne la sécurité publique, les hommes sont plus susceptibles de déclarer être victimes de délits et de ne pas se sentir

en sécurité dans les espaces publics que les femmes, mais ces dernières sont plus susceptibles de déclarer être confrontées à des conflits domestiques.

Djibouti ayant connu une augmentation des cas de COVID-19 en mars 2021, cette enquête a également permis de connaître l'attitude des répondants vis-à-vis des vaccins. La plupart des répondants (75 %) a déclaré qu'ils accepteraient de recevoir un vaccin COVID-19 approuvé et gratuit. Les principales raisons de refuser un vaccin COVID-19 sont la crainte d'effets indésirables (pour 31 % des répondants qui ne sont pas prêts à se faire vacciner) et le fait que les répondants ne font pas confiance aux vaccins en général (23 %). Environ 10 % des personnes interrogées n'accepteraient pas de se faire vacciner contre la COVID-19 mais seraient plus enclines à le faire si quelqu'un de la famille, amis ou chefs religieux, le recommandait. Les répondants issus de ménages pauvres semblent avoir une plus faible propension à accepter le vaccin, mais aussi une plus forte probabilité de changer d'avis si quelqu'un le recommande.

Encadré 1 : Stratégie d'échantillonnage et poids d'échantillonnage de la vague 4

Les données du registre social du ministère des Affaires sociales, restreintes aux ménages urbains ayant au moins un numéro de téléphone et interrogés après le 1er juillet 2017 (dans le but d'augmenter les taux de réponse), servent de base de sondage pour l'échantillon djiboutien de cette enquête. Le registre social est une base de données officielle des ménages djiboutiens qui peuvent bénéficier d'efforts de réduction de la pauvreté, y compris en tant que cibles des transferts publics. Ces données sont collectées depuis 2014 et sont constituées d'environ 70 000 ménages, la majorité du travail de terrain ayant été réalisée à partir de 2017. Même si cette base de données surreprésente les pauvres, elle fournit un cadre d'échantillonnage actualisé. Le registre social recueille une multitude de caractéristiques socio-économiques des ménages ainsi que les numéros de téléphone professionnels des chefs de ménage ou de leurs conjoints. L'utilisation d'informations biométriques pour enregistrer les données au niveau des ménages élimine la possibilité d'avoir des entrées doubles.

L'échantillon de cette vague combine un panel de ménages interrogés lors des trois premières vagues, auquel a été ajouté un échantillon de remplacement pour compenser l'attrition. Mais contrairement aux trois vagues précédentes, afin de rester cohérent avec l'approche utilisée pour l'échantillon des réfugiés, les ménages perdus de vue lors de la troisième vague ont été inclus dans l'échantillon. L'ensemble des données se compose de 1 561 ménages interviewés avec des informations complètes et représentatives de la population urbaine, parmi lesquels 932 ménages sont entrés dans l'enquête depuis la première vague et 629 ont été ajoutés en tant que ménages de remplacement dans les vagues 2, 3 ou 4. La stratégie d'échantillonnage permet une désagrégation par statut de pauvreté⁸ et par trois domaines d'enquête, à savoir Balbala (539 ménages), le reste de Djibouti-ville (527 ménages) et les zones urbaines hors de Djibouti-ville (495 ménages). Le tableau A1 présente la répartition de l'échantillon des ressortissants djiboutiens par domaine d'enquête.

Tableau A1: Échantillon par domaine d'enquête

Domaine d'enquête	Part de la population urbaine (Enquête sur le budget des ménages - EDAM, 2017) (%)	Taille de l'échantillon		
		Panel (# ménages)	Remplacement (# ménages)	Total (# ménages)
Balbala	54,1	310	229	539
Reste de Djibouti-ville	35,5	327	200	527
Autres zones urbaines	10,4	295	200	495
Total	100,0	932	629	1 561

Les pondérations transversales et de panel sont conçues pour ajuster les différences de probabilité de sélection dues à la conception ou à la non-réponse. En outre, d'autres ajustements des poids d'échantillonnage ont été effectués pour garantir que les indicateurs produits sont représentatifs de la population du pays, par statut de pauvreté et par lieu. La base de sondage des ressortissants de Djibouti, le registre social du Ministère des Affaires Sociales, surreprésente les pauvres et a une couverture incomplète de la distribution supérieure des revenus. Pour corriger ces biais, nous nous appuyons sur une approche de post-calibrage, en utilisant l'enquête sur le budget des ménages de 2017 (EDAM 2017) comme source de données de référence. En effet, l'enquête EDAM 2017 était représentative de la population du pays par statut de pauvreté et domaines d'enquête. Cependant, l'enquête EDAM 2017 est limitée aux quatre premiers quintiles de consommation afin d'assurer un chevauchement suffisant des univers couverts par les deux enquêtes.

⁸ La variable du statut de pauvreté dans la base de données du registre social est basée sur la consommation par habitant, qui est imputée pour chaque ménage par le ministère des Affaires sociales et de la Solidarité (MASS) sur la base des caractéristiques observables et en utilisant la formule du test indirect de revenu (Proxy Means test) à partir de l'enquête sur le budget des ménages de 2013.

Encadré 2 : Attrition entre les vagues 1 et 4

Tableau A2.1: Composition de l'échantillon de la vague 4 et statut de panel

Statut de panel	Fréquence	Pourcentage
Ménages interviewés lors des vagues 1, 2, 3 et 4	802	51.4
Ménages interviewés lors des vagues 2, 3 et 4	149	9.5
Ménages interviewés lors des vagues 1, 2 et 4	130	8.3
Ménages interviewés lors des vagues 2 et 4	35	2.2
Ménages interviewés lors des vagues 3 et 4	171	11.0
Ménages interviewés lors de la vague 4 seulement	274	17.6
Observations	1,561	100

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} vagues.

La régression d'une variable indiquant si les ménages ont abandonné l'enquête sur les caractéristiques du ménage montre qu'il n'y a pas de corrélation statistiquement significative entre l'attrition et les caractéristiques observables, à l'exception du statut de remplacement dans la vague 1 où les ménages de l'échantillon de remplacement sont plus susceptibles d'être attirés dans la vague 4.

Tableau A2.2: Ratios logarithmiques de régression d'un indicateur d'attrition sur les caractéristiques des ménages

	1(Attrition)						
[Base = Balbala]							
Autres centres urbains	0,10	0,09	0,08	0,06	0,06	0,06	0,06
	[0,177]	[0,178]	[0,179]	[0,179]	[0,179]	[0,179]	[0,180]
Reste de Djibouti-ville	-0,15	-0,16	-0,16	-0,19	-0,19	-0,19	-0,19
	[0,184]	[0,184]	[0,184]	[0,187]	[0,188]	[0,188]	[0,189]
Remplacement vague 1 (oui=1)		-0,045**	-0,044**	-0,044**	-0,044**	-0,044**	-0,043**
		[0,021]	[0,021]	[0,021]	[0,021]	[0,021]	[0,021]
Log de la taille du ménage			-0,08	-0,05	-0,05	-0,06	-0,05
			[0,119]	[0,122]	[0,123]	[0,131]	[0,131]
Sexe du chef de ménage (homme=1)				0,20	0,20	0,20	0,19
				[0,156]	[0,157]	[0,157]	[0,157]
Âge du chef de ménage					0,00	0,00	0,00
					[0,005]	[0,005]	[0,005]
Statut de pauvreté (pauvre=1)						0,05	0,05
						[0,139]	[0,139]
[Base = Ne travaillait pas la semaine avant l'enquête]							
Travaillait la semaine avant l'enquête							0,02
							[0,154]
Travaillait la semaine avant l'enquête (ne sait pas)							0,56
							[0,604]
Constante	-0,502***	-0,347**	-0,22	-0,50	-0,49	-0,49	-0,50
	[0,126]	[0,145]	[0,246]	[0,347]	[0,395]	[0,394]	[0,403]
Observations	1 486	1 486	1 486	1 486	1 486	1 486	1 486

Écart-types robustes entre crochets.

*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 1^{ère} et 4^{ème} vagues

Encadré 3 : Résultat de l'analyse de factorisation en composantes principales sur le score de consommation alimentaire

Une analyse de factorisation en composantes principales est utilisée pour valider la cohérence des données sur la base des huit groupes d'aliments recommandés par le PAM (hors condiments). Elle indique que la consommation alimentaire peut être regroupée selon deux dimensions principales expliquant environ 51 % de la variance de la fréquence de consommation. Les aliments de base, les légumes, le lait, le sucre et l'huile représentent la principale dimension de la consommation alimentaire (variance expliquée = 29 %), tandis que les légumineuses, les fruits et les protéines animales définissent la deuxième composante de la consommation alimentaire (variance expliquée = 22 %). L'examen de ces deux composantes suggère qu'il n'y a pas de regroupement redondant d'aliments, car la plupart des groupes d'aliments ont une contribution unique élevée à la variance expliquée.

Nombre d'observations = 1 561

Facteur	Eigenvalue
Facteur 1	2,33
Facteur 2	1,78
Facteur 3	0,96
Facteur 4	0,85
Facteur 5	0,72
Facteur 6	0,59
Facteur 7	0,43
Facteur 8	0,34

Facteur	Variance	Différence	Proportion	Cumulative
Facteur 1	2,27	0,43	0,28	0,28
Facteur 2	1,84		0,23	0,51

LR test : indépendant versus saturé : $\chi^2(28) = 2431,05$ Prob> $\chi^2 = 0,0000$

Matrice de structure et variances uniques

Variable	Factor1	Factor2	Uniqueness
Céréales	0,50	0,20	0,72
Légumineuses	0,14	0,50	0,73
Légumes	0,68	0,07	0,53
Fruits	-0,34	0,68	0,43
Protéine animale	0,00	0,83	0,31
Lait	0,39	0,62	0,47
Sucre	0,72	0,06	0,48
Huile	0,87	-0,10	0,24

Source : Enquête téléphonique COVID-19 à Djibouti, 4^{ème} vague.